MISE EN ŒUVRE D'UN TIERS-LIEU SUR LE PROJET IDESYA À BELVAL

Esch-sur-Alzette ()

, Esch-sur-Alzette

CONTACT

contact.idf@recipro-cite.fr
01 85 73 24 79



CONTEXTE

Le projet de tiers-lieu s'inscrit au cœur du quartier de Belval, au sein de l'opération immobilière développée par Eiffage Construction Luxembourg Place des Bassins. Le programme prévoit la réalisation de 129 logements, mêlant logements locatifs opérés par la SNHBM et logements en accession, dans une logique de mixité résidentielle et de quartier vivant.

Le tiers-lieu prendra place dans un local de 100 m² situé en rez-de-chaussée de l'immeuble Idesya, complété par une mezzanine accueillant un appartement de courtoisie, une salle polyvalente et des espaces partagés. Pensé comme un lieu ouvert sur le quartier, il proposera des services de proximité, des animations et des usages collaboratifs destinés aux habitants et usagers du site.

Dans ce cadre, Récipro-Cité accompagne Eiffage Construction Luxembourg dans la conception, la mise en œuvre et l'exploitation du projet à travers une mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) puis une mission de Gestion-Animation du tiers-lieu pendant deux ans après sa livraison. Spécialisée en ingénierie sociale, Récipro-Cité développe des lieux de vie favorisant le partage, l'implication habitante et les solidarités de proximité.

MÉTHODOLOGIE

Le projet se développe en deux grandes phases complémentaires :

La première phase correspond à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage visant à concevoir les futurs usages du lieu et à préparer son fonctionnement. Cette étape comprend un diagnostic socio-territorial, une étude des besoins des futurs usagers, la cartographie des acteurs locaux ainsi que l'organisation d'ateliers participatifs et de temps d'échange avec les habitants et partenaires du territoire.

En parallèle, Récipro-Cité accompagne la consolidation du modèle économique du tiers-lieu, l'identification de financements complémentaires, la programmation architecturale des espaces et la définition de l'offre de services. Un outil numérique collaboratif dédié au quartier est également développé afin de faciliter l'information, les échanges et les initiatives locales.

La seconde phase correspond à la gestion et à l'animation du tiers-lieu pendant une durée de deux ans. Un gestionnaire-animateur dédié assure l'accueil, l'animation de la vie de quartier et la coordination des services proposés. Le lieu accueille des événements conviviaux, des projets collectifs et des services mutualisés favorisant les liens sociaux, l'entraide et les initiatives habitantes. Cette présence de proximité permet d'accompagner durablement l'émergence d'une dynamique collective au sein du quartier.